

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 6 octobre, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, maire.

Etaient présents : M. GROYER Bruno, M. GABARD Etienne, M. LABBE Alain, M. ALEMANN Martin Mme BOUET Emmanuelle Mme ANDRILLAT Patricia, Mme SOYER Chantal,

Absents excusés : M.HENRION Thibaut, M. DUQUENOY Gilles

Absents : M. GIRARDEAU Jérôme

Secrétaire de Séance : M Emmanuelle BOUET

Monsieur de BOUTRAY, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 8 septembre 2021. Le conseil n'émet aucune objection.

1. PRESENTATION DU SYNDICAT LAYON AUBANCE LOUETS :

Un délégué du Syndicat Layon Aubance Louets devait présenter le syndicat lors de cette réunion. Il a prévenu Monsieur le Maire d'un empêchement de dernière minute. Il s'en excuse et remet sa visite au 3 novembre 2021.

2. DESIGNATION DE MEMBRES POUR SIEGER AU CENTRE DE SOINS :

L'association du Centre de Soins Infirmiers de Doué la Fontaine demande à ce qu'une personne du Conseil Municipal se désigne pour siéger au Conseil d'Administration. Alain LABBE se propose d'en faire partie.

3. SUBVENTION PLANTATION DE HAIES :

Un nouveau dossier a été établi pour obtenir une subvention pour la plantation de haies auprès du Conseil Départemental de Maine et Loire. Une délibération a été prise lors du dernier conseil.

4. DELIBERATION SUR LE SCHEMA DE MUTUALISATION SAUMUR AGGLO :

Monsieur le Maire présente le schéma de mutualisation établi par la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire.

Le conseil municipal émet un avis favorable (8 pour) sur ce projet de schéma.

5. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES SAUMUR AGGLO :

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport d'activité 2020 de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire. Il approuve ce rapport.

6. SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION « UN ARBRE POUR LA VIE » :

Une troupe de théâtre s'est déplacée le samedi 2 octobre 2021 pour jouer un spectacle sur les arbres. 1 seule ballade a été faite en raison du mauvais temps. La troupe reviendra au printemps. La prestation s'est élevée à 1300 € payée par l'association « Un arbre pour la vie ». Une subvention de la commune de 824 € sera versée à l'association. Le conseil municipal donne son accord (8 oui pour).

7. POINT SUR LES TRAVAUX :

Le nettoyage du Brignon et le broyage du bois sont en cours.

8. QUESTIONS DIVERSES :

- Alain LABBE sera responsable pour le pavoisement des lieux lors de cérémonies, ou de journées spéciales.
- Le repas des anciens (70 ans et +) aura lieu le samedi 6 novembre 2021 pour les habitants de la commune. Le repas sera préparé par le traiteur de la commune. Il a été convenu d'un rendez-vous avec ce dernier afin d'élaborer le menu.
- Une réunion pour les adolescents (12 – 18 ans) aura lieu le jeudi 28 octobre à 20 h 30, avec les parents pour voir ce que l'on peut organiser pour les jeunes.
- Une sophrologue énergétique s'est installée à St Macaire du Bois. Elle demande si elle peut disposer de la salle des fêtes pour dispenser des séances. Monsieur le Maire va rencontrer cette personne pour obtenir plus de détails.
- La fédération Française de Randonnée de Maine et Loire propose une formation balisage le 22 octobre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15

Le prochain conseil est fixé au mercredi 3 novembre 2021 à 20 h 15.

de BOUTRAY Pierre

GROYER Bruno

BOUET Emmanuelle

GABARD Etienne

GIRARDEAU Jérôme

DUQUENOY Gilles

Absent

Absent

SOYER Chantal

ANDRILLAT Patricia

HENRION Thibaut

Absent

LABBE Alain

ALEMANN Martin